

# MAIRIE DE TINCQUES

4, place principale  
62127 TINCQUES

Téléphone : 03.21.47.38.49

Télécopie : 03.21.47.24.20

Ouverture au public : T.L.J de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30  
Le samedi de 09 h 00 à 12 h 30

Délib 2017-12

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix sept, et le trente juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, par suite de convocation en date du vingt trois juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. André BOUCHIND'HOMME, DELASSUS Maryse, DELION Vincent, DÉTOURNÉ Florence, DÉTOURNÉ Françoise, DUBAR Philippe, GOILLARD Cyrille, LEFEBVRE Bruno, MIVELLE Daniel et THELLIER Jacques.

**ÉTAIENT ABSENTS** : MM. COJON Jacques (pouvoir à BOUCHIND'HOMME André), COURBOIS Elisabeth, DUEZ Christophe et FAVRE Angélique.

**OBJET** :

COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DES CAMPAGNES  
DE L'ARTOIS

Rapport annuel de la  
C.L.E.C.T au titre de  
l'exercice fiscal  
communautaire  
2017

La séance ouverte, Monsieur le Président :

- Donne lecture à l'assemblée du compte rendu de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois, ainsi que du rapport établi suite à la réunion qui a eu lieu le 30 mai 2017 à DUISANS
- Précise qu'une évaluation des charges au titre de l'exercice fiscal 2017 a été réalisée et que plusieurs hypothèses de répartition des charges transférées ont été proposées
- Demande de délibérer sur la question.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président :**

- approuve le rapport annuel de la C.L.E.C.T tel que présenté par le Maire et accepte les conditions de répartition des charges au titre de l'exercice fiscal communautaire 2017 pour un montant arrêté à la somme de 99 008 €.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents

Pour copie conforme,  
Le Maire  
**Jacques THELLIER**